



Collectif Danger Aéroport Aix-Les-Milles
Association loi 1901
230 Chemin de l'Olympe
13290 Aix-Les-Milles
cd2a@orange.fr
Membre de l'UFCNA

Les Milles le 04.06.2018

A M. Serge GOUTEYRON
Sous-préfet d'Aix en Provence
455 Avenue Pierre Brossolette
13100 Aix-en-Provence
sp-aix-affairesjuridiques@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur le Sous-préfet et cher Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir noter que seront présents à la réunion de la CCE du 5 juillet 2018, au titre de représentants de CD2A : **François Cabet et Jean-Pierre Bénard**.

A la suite d'une consultation de nos adhérents et d'un travail renouvelé avec le CIQ Millois nous avons réuni un certain nombre de propositions pour l'ODJ de la CCE. Vous voudrez bien les trouver page suivante.

Nous devons souligner notre étonnement de voir que vous donnez l'impression de minimiser systématiquement les nuisances générées, comme par exemple utiliser le rapport complètement biaisé par un problème méthodologique de M. Wiard, DSAC, sur le nombre de signalements 2017 lors de la dernière CCE : **UN**. Rapport complètement ridicule, ceci dit malgré la sympathie que nous éprouvons pour nos interlocuteurs de la DSAC. Comme si face à ce que vous appelez « *développement* » tout devait s'incliner. Or, un développement sans respect des hommes et de l'environnement est toujours prédateur et destructeur.

Nous aimerions avoir votre soutien pour promouvoir un développement éco-responsable, ou orienté vers la transition énergétique, ou autre stratégie d'avenir. Nous aimerions avoir votre avis sur ce point, et si vous le voulez bien, les raisons de vos choix.

Nous avons toujours souligné que nous sommes favorables au développement, mais dans certaines conditions que l'évolution actuelle de l'état de la planète impose à toutes et tous, en tous lieux, et dont vous êtes comptable au titre de représentant de l'Etat.

Nous avons sollicité nos sentinelles nuisances et cette partie restreinte de la population membre de CD2A. Nous vous prions de noter qu'EDEIS a reçu plus de **100 signalements** de nuisances au cours de ces derniers mois. Il s'agit soit de plaintes ponctuelles concernant tel avion ou tel hélicoptère, à telle heure, tel jour, ou de plaintes génériques dénonçant l'accentuation générale des nuisances liées à des passages répétés d'avions et/ou d'hélicoptères, souvent à basse altitude ou en dehors des couloirs de vols. Un mot revient souvent : **INSUPPORTABLE**. Vous voudrez bien trouver à la suite quelques-uns de ces signalements.

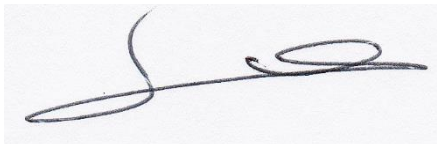
Nous sommes bien sûr en contact avec M. Godeaux, adjoint au Directeur des exploitations EDEIS, et celui-ci nous a répondu le 4 juin 2018 :

*« Bonjour, Je n'ai malheureusement pas la possibilité de répondre à tous vos emails, mais ils ne sont pas ignorés. Nous reprendrons contact avec vous dès que possible.
Cordialement, Cyril Godeaux. »*

Il est évidemment normal, voire souhaitable, qu'EDEIS fasse vivre sa concession mais nous pensons qu'il est de votre fonction de veiller à l'harmonisation de ce développement avec les exigences actuelles. *Primum non nocere*. Que valent des gains immédiats et inconsidérés qu'il nous faudra payer ensuite au prix fort de quelque façon ? Nous pensons que nous serions irresponsables si nous devions nous engager dans une telle voie.

Avec nos remerciements pour votre attention, nous vous prions, Monsieur le Sous-préfet et cher Monsieur, de recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le bureau : Jean-Pierre Bénard, Danielle Brondino, François Cabet, Elisabeth Godart.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Bénard', written on a light-colored background.

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AERODROME D'AIX LES MILLES

Jeudi 5 juillet 2018 à 9h30

Ordre du jour proposé par M. le Sous-préfet

- 1 – Modification du règlement de la CCE (organisation, rédaction du compte-rendu, délais)**
- 2 – Modalités de révision de la Charte de l'environnement (méthodologie, calendrier)**

PROPOSITIONS CD2A et CIQ MILLOIS - 4 juin 2018

3 - Régularisation de la composition des collèges dans le respect de la réglementation et de l'égalité du nombre des membres des trois collèges.

4 - Création d'un comité de suivi pour l'élaboration de la révision de la charte avec EDEIS comme un des membres d'une gouvernance collégiale de ce comité sous l'autorité de M. le Sous-préfet.

5 - Protocole d'accord avec Guimbal Hélicoptères pour réguler et réduire ou délocaliser les vols.

6 - Réduction/régulation des activités hélicoptères et interdiction de nouvelles implantations.

7 - Réalisation d'un bilan Air/Bruit par un opérateur indépendant comme Air paca.

8 - Mesures prises pour faire respecter les couloirs de vols et les altitudes pour des raisons de nuisances sonores et de sécurité, DSAC, EDEIS.

9 - Etat d'avancement du merlon anti-bruit, EDEIS.

10 - Etat d'avancement de l'accréditation ACA niveau 1, EDEIS.

11 - Rapport EDEIS sur le suivi des signalements de nuisances.

12 - Indicateurs environnementaux pris en compte par EDEIS pour les implantations actuelles et à venir sur le foncier (CF : Cahier Des Charges type)

13 – Définir ce que l'on entend par « *évolution constatée et prévue des activités de l'aérodrome* » Contrat de concession, article 11.

14 – Programme de révision des dispositions de la charte qui relèvent de la DSAC.

15 – Respecter la terminologie de la DSP : aérodrome et non aéroport.

EXEMPLES DE SIGNALEMENTS à EDEIS

1 - Mme EH, rue du Lieutenant Parayre, 13290 Les Milles. le 18 mai 2018. Transmis à EDEIS.

Date du constat : très souvent.

Les avions et hélicoptères survolent constamment notre bastide, alors que le couloir aérien se trouve au-dessus des champs voisins. Les hélicoptères et leurs essais peuvent passer jusqu'à 15 fois au-dessus de notre parc.

Direction du survol : souvent Est-Sud, mais un avion bleu et rouge fait n'importe quoi et nous survole dans tous les sens. Les hélicoptères, quant à eux, lors de leurs essais peuvent passer 10 fois au-dessous de chez nous.

Altitude de survol : basse.

Niveau de gêne : INSUPPORTABLE.

Niveau de bruit : TRES BRUYANT.

2 - Mme VD, Les demeures de Monclar, Les Milles. Mardi 29 mai 2018. Transmis à EDEIS.

Bonjour,

Je constate une forte augmentation des vols en tous genres, de plus en plus d'hélicoptères. Ceci, y compris le dimanche et le soir après 18 h.

Avion d'affaire vers 20 h quand on dîne en terrasse dans son jardin, c'est fort désagréable !

Dimanche 26 survol à 2 reprises au ras des habitation par un hélicoptère jaune.

Sans compter les petits avions qui n'ont pas de moteur silencieux, qui passent et repassent ! Il y en a marre de ce bruit incessant !

Au prix ou nous avons acheté nos maisons, nous aspirons à plus de calme.

Pendant l'écriture de ce mail 5 avions ont survolé la maison sans silencieux.

3 - M. MF le 15 mai 2018. La Badesse, Les Milles. Message à M. Cyril Godeau, adjoint au directeur d'exploitation EDEIS.

La dernière fois que je vous ai fait parvenir ma plainte concernant cette fois 3 hélicoptères faisant des arabesques dangereuses au-dessus de nous tout, semble-t-il, en s'amusant comme des fous, ce que je ne doute pas ...pas pour l'amusement mais pour le mot FOU, vous m'avez demandé si je savais si ces hélicoptères venaient de chez GUIMBAL, étonnant.

Cette fois aujourd'hui mardi 15 mai 2018 et depuis plus de 20 minutes, il est 18h14 un hélicoptère est passé au-dessus de nos toits plus de 10 fois sans jamais se poser sur la piste de l'aérodrome...

Je ne gère pas l'aérodrome et les mouvements mais, si vous avez effectivement des ou un aiguilleur du ciel dans la tour de contrôle, ils devraient être en mesure de vous donner les immatriculations de ces engins dangereux, car il me semble logique qu'avant de faire ce genre d'exercice, le pilote passe par un aiguilleur (si il y en a un) qui est supposé lui donner ou non une autorisation et aussi lui donner un axe évitant de survoler nos toits.

Il est 18h19 et la pollution atmosphérique et sonore continue en dépit du nombre de réclamations qui doivent vous arriver et qui semble-t-il restent sans retour de votre part !

je vous signale aussi et à nouveau le passage LUNDI 14 mai (me semble-t-il... il y a tellement et de plus en plus d'incivilités) qu'il est difficile de tout noter, beaucoup de riverains souhaiteraient vivement que vous preniez une bonne fois pour toute et de front une décision évitant une catastrophe.

Il est 18h 27, le ballet continue !!!!

ETC...

4 - Avec photos :

Cet adhérent CD2A, sentinelle nuisances, a relevé plus de 80 vols avec photos, à la verticale du point de prise de vue, en dehors des circuits recommandés, et ceci uniquement en un point bien précis des Milles, ce qui n'inclut pas les autres zones de la localité ni des localités voisines également impactées. En voici un exemple.

M. MV. Le 3 juin 2018. Les Demeures de Monclar. 13290 Les Milles. Transmis à EDEIS et M. GODEAUX adjoint au directeur d'exploitation EDEIS.

Monsieur,

Je vous communique ci-après les caractéristiques d'un survol du village Des Milles.

Les nuisances sonores et atmosphériques émises par l'aéronef sont extrêmes du fait de sa très basse altitude au-dessus des habitations.

Ce type de survol est bien réel et fréquent et nuit à une cohabitation apaisée entre les usagers de l'aérodrome et les habitants Des Milles.

Avez-vous les moyens de diffuser ces informations et/ou intervenir pour faire rapidement diminuer ces agissements, ce qui serait un bienfait pour tout le monde ?

PS : Je suis à votre disposition pour vous fournir des informations complémentaires que je posséderais.

SIGNALEMENT D'UN SURVOL DU VILLAGE DES MILLES

Date et heure du constat de survol : **2 juin 2018 à 17h55'**

Type : **Avion monomoteur**

Immatriculation : **F-HCNN**

PHOTO DE L'AERONEF





=====
D'autres photos sont disponibles concernant ce survol (ou d'autres survols...).

TRAJECTOIRE OBSERVEE

=====

Signalement

N°20180602-83

Le 2 juin 2018 à 17h55'56" - Le monomoteur F-HCNN, **pour la deuxième fois en quelques minutes**, a suivi la même trajectoire en étant légèrement plus Sud, venant de l'Est-Sud-Est a traversé l'Arc à l'Ouest du Pont Des Milles, puis a survolé le Quartier Monclar et ma maison à très basse altitude et s'est éloigné vers l'Ouest-Nord-Ouest

Ce signalement sera également transmis par mail avec les photos, pour bien montrer la proximité du survol au-dessus des habitations et de ma maison

Signalement transmis le 3 juin 2018 sur la page d'EDEIS : http://www.mobi-survey.com/edeis/surveys/edeis/AIX_LESMILLES/Ethnos.dll

=====

COMMENTAIRES

=====

Niveau de bruit : 3/3

Niveau de gêne : 3/3

=====

